



Divorce et transmission de biens

Par **jpjmartinique**, le **20/05/2010 à 12:34**

Bonjour,rrnJe souhaiterais avoir un éclairage sur la question suivante. Je suis en procédure de divorce depuis maintenant 7 ans avec une séparation juridique depuis 7 ans. Mon ex femme et moi avons chacun notre avocat mais la procédure est bloquée je ne sais pour quelle raison. Mon avocate fait la morte, ne répond pas à mes courriers bien quelle soit payée et ne répond pas non plus au courrier du notaire et ne se présente pas au tribunal lorsque nous sommes convoqués. Je tente dans tout ce marasme et de ne pas sombrer. J'ai rencontré une autre femme il y a quelques années et nous avons un enfant maintenant âgé de 2 ans. Mon ex femme et moi avons construit une maison sur le terrain que m'a légué mon père. Ma femme ayant quittée le domicile conjugal il y a 8 ans, je vis dans cette maison pour laquelle je paie toute les charges et le crédit de la maison depuis son départ. S'il devait m'arriver un incident de la vie, de type décès par exemple, quels sont les droits de mon enfant vis à vis de cette maison (j'ai reconnu mon enfant et c'est le seul que j'ai, mon ex femme et moi n'en avons pas eu) ? En attendant que le jugement soit prononcé, s'il l'est un jour, comment faire pour protéger mon enfant et lui transmettre la partie de maison qui me revient.rnMerci de me répondre.rnCordialement,rnjpj58@hotmail.fr